

Question au gouvernement

Ma question s'adresse à M. le Premier Ministre et concerne la situation critique que connaît « La Poste ». Les organisations syndicales qui appellent aujourd'hui à la grève dénoncent avec vigueur le malaise social. Y aurait-il un « syndrome France Télécom » à La Poste ?

Les bilans sociaux indiquent une dégradation sans précédent des conditions de travail.

Le nombre de journées d'absence pour accident de service a grimpé de 34 % et on assiste également à une multiplication des cas de suicide. **Les médecins du travail constatent chaque jour cette difficile réalité, très éloignée du discours officiel.** Il est urgent d'agir et d'éviter, à tout prix, que la situation sociale dans l'entreprise se termine comme à France Telecom. La direction de La Poste a beau être consciente du mal-être au travail, son action est insuffisante !

- **Restructuration, dysfonctionnements,**
- **Culte de la productivité, fermeture d'établissements,**
- **Distribution quotidienne du courrier remise en cause et coupes claires dans les effectifs !**

Voilà le quotidien du personnel !

La Poste, détenue à 100% par l'Etat n'en finit pas de se restructurer, à coup de réduction des effectifs et d'impératifs de productivité :

- **11.000 postes supprimés pour l'année 2010**
- **60.000 en huit ans**

Cette cure d'amaigrissement provoque une augmentation du travail sans précédent pour les postiers.

Une information judiciaire a même été ouverte dans le Doubs contre le groupe public pour « travail dissimulé ». Le tribunal réfléchit d'ailleurs à élargir l'action judiciaire à l'ensemble du territoire français.

Les restructurations incessantes, au service de la rentabilité, se font la plupart du temps sans aucune négociation collective ! **Et partout le niveau du service postal se dégrade ! Surtout en milieu rural !**

Le gouvernement est-il conscient de la gravité de la situation ?

Quand compte-t-il agir et prendre ses responsabilités sur le sujet ?

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Soyons clairs, monsieur le député : nous sommes tous attachés à La Poste. Au nom du Gouvernement, je tiens à rendre hommage aux 277 000 postiers qui font leur travail, et auxquels tous nos concitoyens sont attachés. Cela étant dit, la réalité que vous décrivez n'a rien à voir avec ce qui se passe sur le terrain. Pourquoi ? Parce que vous parlez de l'institution telle qu'elle existait il y a plusieurs années, alors que La Poste s'est aujourd'hui modernisée, et doit continuer de le faire afin de rivaliser avec plusieurs concurrents. À cette fin, votre Assemblée – contrairement à vous, malheureusement – a voté une loi intelligente qui permet à La Poste de se moderniser. En effet, l'État va investir dans La Poste, augmentant son capital de 2,7 milliards d'euros, dont un peu plus de 1 milliard sera débloqué à l'occasion de l'augmentation de capital prévue pour le 6 avril prochain.

Voilà pour ce qui est des moyens, parce qu'on ne trie plus le courrier comme autrefois, et parce que La Poste a besoin d'investissements, d'équipements et de matériaux informatiques de bonne qualité.

Quant à ses missions, cette loi votée par l'Assemblée – du moins par la droite et le centre, à la différence de la gauche, malheureusement – maintient les quatre missions de service public que sont le service universel, l'accessibilité bancaire, la distribution du courrier et l'aménagement du territoire. À ce dernier titre, les 17 000 points de contact sont désormais garantis par la loi. Vous avez évoqué la situation sociale de La Poste. Sachez que pour cette journée d'action, la direction m'indique que 13 % du personnel ont suivi le mot d'ordre de grève. Je rends aussi hommage à ces 13 %, et je vous assure que le Gouvernement veillera à ce que les changements nécessaires pour préserver la compétitivité de La Poste aient lieu sans heurt, sans brutalité, et à ce que la gestion des ressources humaines se fasse dans les meilleures conditions.